

Durant quatre ans, l'équipe du projet **d'autonomisation des veuves et de leurs enfants** au Burundi ont recueilli de nombreux témoignages des bénéficiaires qui démontrent bien les impacts positifs que le projet a dans leur vie et comment l'union fait la force, en voici deux significatifs.

« Avant le projet, j'avais faim et devait travailler pour les autres moyennant un maigre salaire. Avec le projet, j'ai reçu plusieurs formations. La formation en gestion coopérative m'a permis de songer à une AGR rentable dans une courte durée. Le projet m'a fait un capital qui m'a permis de faire la vente de pomme de terre. Mon fils Claver MINANI a été formé en art culinaire et il travaille maintenant à l'hôtel. Avant le projet, je n'avais pas droit à la terre. La famille se partageait la propriété entre elle. Après la formation en droit, j'ai été intéressée par le thème sur la succession. J'ai alors manifesté mon intention. J'ai bénéficié d'un encadrement juridique. Avec l'aide d'un avocat, moi et mon fils qui a suivi la formation avons droit à une terre. » Euzébie MISIGARO



« Le projet vise une autonomisation et un des facteurs pour y arriver est un changement de comportement passant par une confiance en soi et une motivation significative d'aller de l'avant. Travailler avec et pour les bénéficiaires du projet m'a permis d'aller vers elles pour les écouter, faire ce qu'elles veulent et non ce que je veux pour elle. Ce que nous observons sur terrain montre bien que le projet a permis aux veuves de faire beaucoup de choix dans leur vie. Elles sont pour la plupart autonomes et ont retrouvé leur intégrité surtout que la société les respecte plus qu'avant. » Solange Ndabigengesere, coordinatrice locale du projet

Unissons-nous à notre tour afin d'atteindre cet objectif !

L'AMIE tient à remercier ceux qui ont appuyé ce projet au cours des dernières années. Toutefois, le travail n'est pas terminé, L'AMIE a un objectif d'amasser 100 000\$ au cours de la prochaine année afin de permettre à un plus grand nombre de femmes de retrouver leur dignité.

Découpez ici

Aidez-nous à remplir notre Mission pour bâtir un monde meilleur pour les enfants !

Projet d'autonomisation des veuves et de leurs enfants au Burundi

1) Pour continuer la mission auprès des enfants :
 30 \$ 50 \$ 75 \$ 100 \$ autre : _____ \$

2) Pour soutenir L'AMIE :
 30 \$ 50 \$ 75 \$ 100 \$ autre : _____ \$

3) Pour réaliser les projets de développement :
 30 \$ 50 \$ 75 \$ 100 \$ autre : _____ \$

4) Pour parrainer un enfant :
 365\$ (parrainage d'un enfant) 100\$ (parrainage collectif) 35\$
 35\$/ mensuel pendant par année

Mode de paiement *:
 Chèque ou mandat poste Master Card Visa

No. carte de crédit : _____ / _____ / _____ / _____ Ex: _____

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville / Prov. :

Téléphone :

Courriel :

Signature: Date:

Faites un don par la poste ou par téléphone. Votre geste permettra d'enseigner la vie d'un enfant !
S.V.P. Faire parvenir votre don avec votre chèque au nom de L'AMIE ou par Visa ou MC en joignant votre coupon à l'adresse suivante: L'AMIE 300-840 rue Raoul-Jobin Québec G1N 1G3 /tél.: 418-653-2409 /courriel :www.amie.ca



Adieu à Jean-Claude Duchesneau

« *Quand on a mis sa main dans la main des pauvres, on trouve la main de Dieu dans son autre main.* » abbé Pierre

Jean-Claude a certainement été guidé par la main de Dieu pour franchir l'entrée dans l'éternité. Il avait un cœur à la dimension du monde, ouvert à la beauté du monde, mais qui ne fermait pas les yeux sur ses laideurs, il a passé sa vie à vouloir les soulager.

Cet ami d'une belle simplicité avait repoussé les instances qui voulaient le nommer juge à la Chambre de la Jeunesse alors qu'il était aux meilleures années de sa carrière d'avocat. Il a plutôt fait de sa vie un service. Au moment de la retraite, il a bénévolement épousé plusieurs causes, dont celle de l'AMIE. Il a permis la fréquentation scolaire à des dizaines d'enfants, il a supporté des projets pour favoriser le développement de milieux défavorisés. Pendant la guerre au Sud-Est asiatique, il a accueilli une famille vietnamienne, et il a accompagné les deux enfants jusqu'à un brevet universitaire. Il a été responsable du Service des Parrainages à l'AMIE pendant quelques années, ce bénévolat était à ce moment-là un emploi à plein temps pour quelqu'un d'aussi responsable et minutieux que lui. Jean-Claude était un homme de foi, il l'exprimait dans sa générosité pour les œuvres, dans son immense respect des personnes, dans son bénévolat pour sa paroisse et pour les causes missionnaires. Il a consacré beaucoup de temps à la Fabrique de l'église Saint-Sacrement pendant les dernières années de sa vie. Cette foi l'a aidé à faire face à la maladie, à entrer dans la confiance dans le processus d'intervention chirurgicale et de traitements, et devant l'évidence d'une cause perdue, sa foi l'a aidé à regarder sereinement venir le jour de la rencontre avec son Dieu. Dans un courriel quelques semaines après son anniversaire il me disait : «Je n'aurais jamais imaginé fêter mon 82^e anniversaire dans le silence auquel je suis confiné. En fait c'est peut-être le dernier anniversaire puisque nous n'avons de certitude que de ce qui nous est acquis.» Malgré tout, son humour fin est resté le même. Un peu plus loin dans le même courriel, il disait : «Une chose me paraît évidente : celui qui a écrit : <Le silence est d'or et la parole est d'argent> ne pouvait pas être muet.

Jean-Claude était un mélomane, un amant de belle musique. Il ne manquait pas une occasion d'écouter un beau concert et il aimait partager les trésors parmi ses découvertes des grands musiciens. J'aime penser qu'il se repose maintenant dans la paix, au milieu des concerts célestes et qu'il goûte le bonheur réservé à ceux et celles qui ont fait de leur vie une histoire de don et d'amour.



Voici une attestation de reconnaissance pour un don de M. Duchesneau qui a permis de réaliser un don puits au Sri Lanka

Madeleine Bélanger-LeBlanc, cofondatrice de L'AMIE

Découpez ici

Oui, je désire apporter ma contribution à L'AMIE pour bâtir un monde meilleur pour les enfants!

- 1) Pour continuer la mission auprès des enfants :
 30 \$ 50 \$ 75 \$ 100 \$ autre : _____ \$
 - 2) Pour soutenir L'AMIE :
 30 \$ 50 \$ 75 \$ 100 \$ autre : _____ \$
 - 3) Pour réaliser les projets de développement :
 30 \$ 50 \$ 75 \$ 100 \$ autre : _____ \$
 - 4) Pour parrainer un enfant :
 365\$ (parrainage d'un enfant) 100\$ (parrainage collectif) 35\$
 35\$/ mensuel pendant par année
 - 5) Pour les inondations au Sri-Lanka
 30 \$ 50 \$ 75 \$ 100 \$ autre : _____ \$
- Mode de paiement *:
 Chèque ou mandat poste Master Card Visa
- No. carte de crédit : _____ / _____ / _____ / _____ Ex: _____

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville / Prov. :

Téléphone :

Courriel :

Signature : Date :

*Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 25\$ et plus.
 Notre no. d'enregistrement est: NE 11900 2228 RR0001

Faites un don par la poste ou par téléphone. Votre geste permettra d'enseigner la vie d'un enfant !
 S.V.P. Faire parvenir votre don avec votre chèque au nom de L'AMIE ou par Visa ou MC en joignant votre coupon à l'adresse suivante: L'AMIE 300-840 rue Raoul-Jobin Québec G1N 1G3 /tél.: 418-653-2409 / courriel :www.amie.ca